

2017

ACC/12/17



Construire un territoire riche de ses différences



Monsieur le Maire de Grasse
Hôtel de Ville
Place du Petit Puy - BP 12069
06131 GRASSE CEDEX

Grasse, le 21 juin 2017
Ref : NC/ MP – SCOT/ 2017-16

Objet : Avis du SCoT sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Grasse

Monsieur le Maire,

Dans la cadre du projet relatif à la déclaration de projet de l'Hôtel des Parfums à Grasse, le syndicat du SCoT'Ouest des Alpes-Maritimes émet un avis favorable au projet présenté en réunion d'examen conjoint du 19 juin 2017.

En effet, au regard du dossier transmis, le contenu du projet apparait d'intérêt général de par sa participation à la redynamisation du centre ancien de Grasse et de par la réponse qu'il apporte à la problématique de l'accueil touristique sur le territoire du Pays de Grasse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président,
Jérôme VIAUD



Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes Maritimes
Président de la C.A du Pays de Grasse
Maire de Grasse

Syndicat mixte
du SCOT
de l'Ouest
des Alpes-Maritimes
57, Av. Pierre Sémard
BP 91015
06131 Grasse Cedex
Tél. : 04 97 01 11 06
Fax : 04 92 42 06 35
www.scotoouest.com
contact@scotoam.com